FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES CGT | • Montreuil, le 04 janvier 2024

© communication FNIC. 2024

À tous les syndicats de la branche Caoutchouc :

(0045)

BRANCHE Caoutchouc

URGENT, NOUS DEVONS MAINTENIR LA PRESSION DANS TOUTES LES ENTREPRISES DU CAOUTCHOUC AVEC LES APPELS À LA GRÈVE SI NOUS VOULONS GAGNER SUR LES SALAIRES ET LA RECONNAISSANCE DE LA PÉNIBILITÉ AU TRAVAIL.

Les 11 et 25 janvier auront lieu les négociations salaires dans le Caoutchouc et le 7 février, enfin, la 1ère négociation sur la pénibilité dans notre branche.

Bonjour les Camarades du Caoutchouc,

Avant toute chose, je vous souhaite à toutes et tous, ainsi qu'à vos familles, une très bonne année 2024 avec une attention particulière pour la santé car, sans elle, rien n'est possible.

La santé, pour pouvoir réaliser ses rêves ou autres envies mais aussi pour être debout face au gouvernement et au patronat qui nous promettent la guerre en 2024.
Parler de guerre dans le contexte géopolitique pourrait paraître déplacer alors que notre gouvernement et le patronat ne font qu'attiser cette situation.
Nous le savons tous très bien, en temps de guerre, même en dehors de notre territoire, il n'est plus question de porter nos revendications.

La spéculation de nos entreprises n'est plus à démontrer car elles ne font que s'engraisser en jouant sur l'incertitude des lendemains.
Au vu du contexte géopolitique, elles ne peuvent pas répondre à l'augmentation des salaires.
Avec les guerres les matières premières sont trop chères, le prix du transport, de l'énergie a augmenté etc., mais nous, salariés du Caoutchouc, nous revendiquons la paix et avec cela, le juste retour des richesses à ceux qui les créent.

C'EST POURQUOI, LES APPELS À LA GRÈVE POUR LES VENDREDIS, OU AUTRES JOURS DE LA COLÈRE ET DE LA CONQUÊTE SOCIALE, SONT TOUJOURS D'ACTUALITÉ.
Et depuis que nous avons commencé ces vendredis de la colère (le 13 octobre 2023), le patronat du Caoutchouc, qui ne voulait pas en entendre parler, a programmé la 1ère réunion de négociation le 7 février 2024.

De plus Camarades, ce n'est pas le moment de relâcher nos efforts car, dans la branche du Caoutchouc, le 11 janvier aura lieu la 1ère réunion des salaires minima garantis de la branche. La deuxième réunion aura lieu le 25 janvier.

Tous ensemble, renversons la table et exigeons de véritables augmentations générales de salaires et un accord de la reconnaissance de la pénibilité au travail avec un volet prévention mais aussi et surtout, un volet réparation par des départs anticipés financés par les employeurs de la branche du Caoutchouc, seuls et uniques responsables des conditions de travail très difficiles dans notre branche ! ■

Fraternellement,
Serge ALLÈGRE
Secrétaire Fédéral de la FNIC-CGT

FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES CGT | Case 429 – 263 rue de Paris – 93514 Montreuil cedex /
Tél. : 01 84 21 33 00 / **www.fnic-cgt.fr** / e-mail : **contact@fnic-cgt.fr /** Nos réf. : SA/EM/2024-0005